

Un projet partagé pour la ComUE Lyon Saint-Etienne

Candidature de Nathalie Dompnier à la Présidence de la ComUE – élections du 18 juin 2024

J'ai l'honneur de présenter ma candidature pour la présidence de la Communauté d'Universités et d'Établissements Lyon Saint-Etienne. Le projet que je souhaite porter pour le site est celui d'une ComUE au service des communautés académiques et des établissements du site, en dialogue constant avec les partenaires socio-économiques et institutionnels.

Avec ses universités et ses nombreuses écoles, relevant de différents ministères, avec la présence forte des organismes de recherche, avec une activité scientifique de haut niveau et des formations couvrant l'ensemble des domaines disciplinaires, le site de Lyon Saint-Etienne est l'un des plus riches en France. Fort de cette diversité et en raison de cette diversité, le site a besoin d'une ComUE capable de rassembler, de fédérer les énergies, de coordonner les stratégies. Elle doit permettre aux établissements de déployer leurs activités de formation, de recherche et d'innovation en bonne intelligence, de développer les coopérations et les projets communs, de gagner ainsi en lisibilité et en visibilité localement comme aux niveaux national et international, d'offrir un accueil et des services de qualité à l'ensemble des étudiants et étudiantes. C'est en ce sens que les nouveaux statuts de la ComUE ont été définis et qu'il convient maintenant de déployer pleinement cette nouvelle ComUE, une coordination forte, au service du site, de la qualité de ses activités et de son attractivité.

Ce projet a tout naturellement été conçu en lien avec les acteurs du site, notamment sur la base des discussions menées en Bureau de la ComUE, mais aussi des échanges en Conseil d'administration à l'occasion de la présentation des nouveaux statuts et avec les différents acteurs et partenaires de notre coordination. Il s'agit avant tout d'un projet collectif et pour le collectif. L'enjeu est ici de parvenir à fédérer autour d'initiatives et d'objectifs partagés, en confiance, et dans le respect de la stratégie de chaque établissement.

Offrir un espace de dialogue et de concertation

La ComUE est en premier lieu un espace de dialogue indispensable au regard de la configuration du site. Sans se substituer aux relations bilatérales que les acteurs entretiennent dans le cadre de leurs activités respectives, elle doit permettre concertation et coopération à l'échelle collective pour favoriser la coordination des activités, l'émergence et la consolidation de projets communs. La ComUE doit ainsi favoriser les échanges et les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, entre les acteurs de la recherche – établissements et organismes nationaux de recherche – ainsi qu'avec les partenaires du système académique de Lyon Saint-Etienne, en particulier collectivités locales et acteurs socio-économiques.

Coordonner et structurer les missions et activités académiques à l'échelle du site

- Porter et soutenir des projets collectifs

Dans les domaines dans lesquels elle est compétente et dans ceux pour lesquels les établissements membres la missionnent, la ComUE porte des projets partagés au bénéfice de l'ensemble des établissements et des étudiants et étudiantes du site. Il s'agit en particulier de domaines dans lesquels le niveau pertinent d'action, permettant de gagner en efficacité, en lisibilité et en visibilité, est celui du collectif ou du territoire. Il s'agit également de domaines dans lesquels l'action de la ComUE vient compléter les actions menées par les établissements. Il revient à la ComUE de continuer à porter des projets, actions et dispositifs mutualisés pour la vie étudiante (centre de santé, par exemple), l'éthique de la recherche, la déontologie, l'innovation - dans ses dimensions technologique, sociale et publique -, la sensibilisation et les formations à l'entrepreneuriat, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, l'attractivité et le rayonnement international (Collegium, par exemple).

- Contribuer à la structuration académique du site

La ComUE s'est engagée depuis plusieurs mois, dans l'animation d'une réflexion sur la structuration académique du site. Cette démarche doit être poursuivie et amplifiée. L'enjeu est, en associant établissements et organismes nationaux de recherche, de renforcer les dynamiques académiques du site et de donner une plus grande visibilité à son identité scientifique. Les objectifs sont d'élaborer une stratégie académique partagée, articulée aux

stratégies des établissements, et de faire ainsi émerger une démarche prospective commune, de donner au site un cadre stable de travail en commun, de soutenir le lien entre formation et recherche, d'améliorer la capacité du site à se positionner collectivement sur les stratégies nationales de recherche et les grands appels à projets dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. La mise en place concertée de ce projet devra être une priorité pour la ComUE dans les prochains mois.

Assurer des services au bénéfice des établissements

- [Des services partagés pour l'ensemble des établissements du site](#)

De nombreuses actions sont déjà en place, au service de l'ensemble des établissements. Leur périmètre doit être confirmé et des inflexions pourront être proposées pour mieux répondre aux attentes des acteurs à l'égard de la ComUE (domaine de l'immobilier, communication sur les activités du site, systèmes d'information, documentation, projet de formation des personnels à la transition écologique et au développement soutenable...). Des services ou actions pourront être envisagés, selon les besoins identifiés et un modèle économique partagé, comme un service de médecine professionnelle mutualisé, des mutualisations des marchés publics, une bourse de l'emploi à l'échelle du site...

- [Une offre de services sur mesure pour les établissements](#)

Selon leur taille et leur capacité à développer des services en interne, les établissements du site ont des attentes différentes à l'égard de la COMUE. L'enjeu est ici de permettre une mutualisation de services, portés par la ComUE, pour des établissements qui n'ont pas la possibilité de disposer de ces services en interne. La ComUE peut ainsi jouer un rôle de centre de gestion à destination des membres ou associés qui en expriment le besoin sur la base d'un modèle économique spécifique.

Faire évoluer le fonctionnement et l'organisation interne de la ComUE

- [Les instances et le pilotage](#)

Afin de mieux associer l'ensemble des acteurs à son projet et d'alimenter les réflexions du Directoire, des échanges sur les grandes orientations de la ComUE seront régulièrement organisés en Conseil d'administration. L'une des priorités du mandat sera aussi la mise en place effective du collège vie étudiante et la définition de feuilles de route pour l'ensemble des collèges et commissions. Les liens entre les collèges et le Directoire seront renforcés pour assurer une instruction plus fluide et plus efficace des dossiers.

Un travail devra être engagé sur la position des organismes nationaux de recherche dans la ComUE afin de tirer pleinement partie de leur contribution majeure à la dynamique scientifique du site. Par ailleurs, les réunions régulières des associés se poursuivront, notamment pour permettre de mieux identifier les besoins et les propositions de contribution de ces établissements à l'égard de la coordination de site.

- [Ajuster l'organisation interne aux nouvelles missions et aux financements](#)

Il est nécessaire de finaliser la démarche de projets de services, adossés aux nouvelles missions de la ComUE. Celle-ci doit déboucher sur une adaptation de l'organisation des services aux besoins de la coordination. Par ailleurs, il sera indispensable d'ajuster les activités aux financements que la ComUE peut engager. Pour permettre de déployer les activités de la ComUE, il importera de renforcer une démarche de recherche de financements complémentaires à la subvention pour charge de service public.

- [Poursuivre l'amélioration de la qualité des relations avec les établissements membres et associés](#)

Un enjeu important sera l'amélioration de la coordination des directions et services de la ComUE avec ceux des établissements, pour une plus grande efficacité et un meilleur portage des actions. Il faudra pour cela s'assurer de la compatibilité des projets communs portés par la ComUE avec les projets, organisations et plan de charge au sein des établissements. Cela nécessitera de mieux impliquer les directions générales des services dans la mise en œuvre des projets de la ComUE et de veiller à la bonne information des services des établissements sur les actions entreprises.

La mise en œuvre de ces actions et de ces projets devra s'appuyer sur un modèle économique d'ensemble équilibré et pérenne, à même de permettre aux acteurs académiques du site de se projeter sereinement dans des projets communs et aux partenaires socio-économiques de pouvoir compter sur une interlocutrice fiable.